



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

28 mars 2024

OPCVM & fonds d'investissement - FIA agréés de droit français : immobilier - formulaires & déclarations

Constitution d'un OPCI ou d'un compartiment d'OPCI – Tableau de concordance des informations à mettre à la disposition des investisseurs et à communiquer à l'AMF dans le cadre d'une demande de commercialisation en France

Ce document constitue l'annexe I de l'instruction AMF DOC-2011-23.

[↓ Télécharger le contenu](#)

Lettre d'engagement de la société de gestion à l'occasion de la demande d'agrément d'un OPCI

Ce document constitue l'annexe II de l'instruction AMF DOC-2011-23.

[↓ Télécharger le contenu](#)

Cadre de référence concernant l'engagement signé par la société de gestion

Ce document constitue l'annexe III de l'instruction AMF DOC-2011-23.

[↓ Télécharger le contenu](#)

Engagement des experts externes en évaluation vis-à-vis de l'AMF

Ce document constitue l'annexe IV de l'instruction AMF DOC-2011-23.

[↓ Télécharger le contenu](#)

Trame-type lettre aux porteurs – Mutation organisme de placement collectif en immobilier

Ce document constitue l'annexe V de l'instruction AMF DOC-2011-23.

[↓ Télécharger le contenu](#)

Plan type du document d'information clé pour l'investisseur (DICI)

Ce document constitue l'annexe VI de l'instruction AMF DOC-2011-23.



[↓ Télécharger le contenu](#)

Plan-type du prospectus

Ce document constitue l'annexe VII de l'instruction AMF DOC-2011-23.

[↓ Télécharger le contenu](#)

Règlement-type de FPI

Ce document constitue l'annexe VIII de l'instruction AMF DOC-2011-23.

[↓ Télécharger le contenu](#)

Statuts-types de SPPICAV

Ce document constitue l'annexe IX de l'instruction AMF DOC-2011-23.

[↓ Télécharger le contenu](#)

Éléments d'information statistique et financière à transmettre à l'Autorité des marchés financiers

Ce document constitue l'annexe X de l'instruction AMF DOC-2011-23.

[↓ Télécharger le contenu](#)

Mots clés

[SERVICES D'INVESTISSEMENT](#)[COMMERCIALISATION](#)

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS





ACTUALITÉ GESTION D'ACTIFS

12 mars 2024

Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme : l'AMF applique deux orientations de l'Autorité bancaire européenne



COMMUNIQUÉ AMF SUPERVISION

06 mars 2024

L'AMF invite les prestataires de services d'investissement à prendre en compte la spécificité du démembrement temporaire de propriété dans leur dispositif de...



CONTRÔLE SPOT COMMERCIALISATION

06 mars 2024

Synthèse des contrôles SPOT sur la commercialisation des SCPI en démembrement temporaire de propriété



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02